

EXTRAIT D'OPIMUM (extrait gommeux ou extrait aqueux d'opium). — Prenez : opium choisi, 1 kilogramme. Coupez-le par tranches, et versez dessus 6 kilogrammes d'eau distillée froide. Au bout de douze heures, malaxe l'opium avec les mains, et, après douze nouvelles heures de macération, passez sur une toile et exprimez; soumettez le marc à une nouvelle macération dans 6 parties d'eau froide, et passez encore avec expression; décantez les liqueurs et évaporez-les au bain-marie jusqu'en consistance d'extrait; versez sur cet extrait 10 parties d'eau froide; agitez de temps en temps pour faciliter la dissolution; passez les liqueurs, et faites-les évaporer jusqu'en consistance d'extrait pilulaire.

Voici ce qui se passe dans cette opération. L'eau froide dissout les sulfates et méconates de morphine et de codéine, la gomme, l'extractif et l'acide brun; une partie de la narcotine, de la narcéine, de la méconine, de la thébaïne, de l'huile grasse, de la matière résineuse, est entraînée en dissolution à la faveur des matières solubles; mais ces principes insolubles se séparent peu à peu par la concentration, et l'eau que l'on fait agir sur le produit de l'évaporation ne les dissout plus complètement, et cette seconde dissolution a pour but de les séparer. Autrefois on se contentait de filtrer l'extrait quand il était évaporé en consistance de sirop très-clair.

L'extrait gommeux est la préparation d'opium qui est le plus souvent employée. On le prescrit en pilules de 1 à 5 centigrammes, toutes les fois qu'on veut calmer la douleur ou provoquer le sommeil. Souvent on peut élever les doses à un degré très-élevé; mais il faut user de la plus grande réserve et ne commencer que par 2 centigrammes, car plusieurs personnes sont narcotisées par de faibles doses d'opium.

On prescrit souvent pour les névralgies faciales un petit *emplâtre d'extrait gommeux d'opium*, étendu sur du taffetas.

VIN D'OPIMUM COMPOSÉ (laudanum liquide de Sydenham). — Opium de Smyrne, 200 gram.; safran incisé, 100 gram.; cannelle de Ceylan concassée, 15 gram.; giroflles concassées, 15 gram.; vin de Malaga, 1600 gr. Coupez l'opium en petits morceaux, mettez-le avec les autres substances dans un matras; faites macérer le tout pendant quinze jours, en agitant de temps en temps. Passez, exprimez fortement, et filtrez. 4 grammes de laudanum de Sydenham contiennent 0,50 d'opium, ou 0,25 d'extrait d'opium.

L'opium cède au vin les méconates de morphine et de codéine, la narcotine, la thébaïne, la narcéine, la méconine, la résine, l'huile, la matière odorante; le vin dissout également la matière colorante et les huiles volatiles du safran, de la cannelle et du girofle. Il se pourrait que le tannin que fournissent également les dernières substances se combinât avec la morphine et la codéine; mais cette combinaison est soluble dans le vin, qui contient de l'acide libre et une quantité notable d'alcool.

Le laudanum de Sydenham est encore aujourd'hui un remède continuellement employé. A l'Hôtel-Dieu, on n'en use pas moins de 50 kilogrammes par an. Toutes les fois qu'il s'agit de combiner (ce qui paraît fort difficile à comprendre, mais ce qui est cependant bien réel) une

médication tonique avec une médication sédative, le laudanum rend des services qu'on attendrait en vain de tout autre médicament: ainsi, dans les diarrhées chroniques séreuses, dans le choléra, dans certaines affections de l'estomac et des intestins, nulle préparation d'opium n'agit plus efficacement que le laudanum de Sydenham. Ce médicament est du très-petit nombre de ceux qui ont résisté à la révolution chimique de la matière médicale, et ce remède restera, parce que rien ne peut le remplacer.

Le laudanum de Sydenham entre dans un grand nombre de préparations magistrales: à la dose de 12 à 20 gouttes dans plusieurs *potions calmantes* et *antispasmodiques*; à la dose de 12 gouttes dans un quart de *lavement opiacé*; à la dose de 2 grammes dans les *collyres calmants*; à la dose de 10 grammes pour 100 grammes d'huile d'oeillette pour le *liniment opiacé*. On en arrose fréquemment des cataplasmes de farine de lin, et l'on obtient le *cataplasme laudanisé*, qui est très-usité pour calmer les douleurs locales.

On prescrit tous les jours des applications de cataplasmes laudanisés, et jamais, dans les hôpitaux, où cet usage est très-fréquent, on n'a remarqué de narcotisation, car l'absorption par la peau revêtue de son épiderme est peu active.

Mais il est des exemples qui commandent en pareil cas une grande circonspection.

On a signalé des cas d'empoisonnement suivis de mort par l'application de cataplasmes fortement laudanisés.

M. Lebart employa avec succès contre l'entorse des onctions longues avec parties égales de laudanum et de teinture d'arnica.

Aran a insisté sur l'utilité des pansements laudanisés dans les hyperesthésies douloureuses qui accompagnent les déviations utérines, et à la fin des affections utérines à forme inflammatoire.

Selon M. Nasca, les personnes âgées, dont la vue va s'affaiblissant de manière à réclamer l'emploi des verres convexes, se trouveront bien, pourvu qu'il n'y ait aucune lésion des nerfs, de se badigeonner tous les soirs les paupières et le front avec le laudanum, qu'elles devront y laisser toute la nuit. En trente ou quarante jours au plus, l'effet sur la vision est ordinairement très-sensible.

On prescrit quelquefois un *vin d'opium simple*, fait avec opium brut, 1 partie; vin généreux, 10 parties.

VIN D'OPIMUM OBTENU PAR LA FERMENTATION (opium ou laudanum de Rousseau). — Opium de Smyrne, 200 grammes; miel blanc, 600 gram.; eau chaude, 3,000 grammes; levûre de bière fraîche, 40 grammes; alcool à 60°, 100 grammes. Divisez l'opium et faites-le dissoudre dans l'eau chaude; ajoutez le miel, puis la levûre de bière. Mettez le tout dans un matras que vous exposerez à la température constante de 25° à 30°, jusqu'à ce que la fermentation soit complètement terminée. Filtrez la liqueur; évaporez-la au bain-marie jusqu'à ce qu'elle soit réduite à 600 grammes; laissez-la refroidir. Ajoutez-y les 200 grammes d'alcool,

et, après vingt-quatre heures, filtrez de nouveau. 4 grammes de laudanum de Rousseau correspondent à 1 gramme d'opium, ou à 0 gr. 50 d'extrait d'opium.

Ce laudanum est très-souvent employé comme calmant. On a prétendu, mais du reste sans l'avoir prouvé par des faits positifs, qu'il ne possède point les propriétés excitantes des autres préparations d'opium. On l'emploie à la dose de 4 à 6 gouttes dans les potions, et à la dose de 20 gouttes dans les collyres. Quelquefois on instille dans l'œil quelques gouttes de ce laudanum pour combattre les ulcérations et les taies de la cornée.

TEINTURE D'EXTRAIT D'OPIMUM. — Extrait d'opium, 40 grammes; alcool à 60 degrés, 120 grammes. Faites dissoudre par une macération suffisamment prolongée; filtrez. Cette teinture contient  $\frac{1}{13}$  d'extrait d'opium; quelques pharmacologistes ont adopté la proportion de  $\frac{1}{12}$ . (Presque inusitée.)

TEINTURE D'OPIMUM CAMPHRÉE (élixir parégorique). — Extrait d'opium, 3 gram.; acide benzoïque, 3 gram.; essence d'anis, 3 gram.; camphre, 2 gram.; alcool à 60 degrés, 650 gram. Faites macérer pendant huit jours; filtrez. 10 grammes de cette teinture renferment 5 centigrammes d'extrait d'opium. Cette dilution plus faible que le laudanum permet de la doser avec plus de sûreté.

C'est la recette de la Pharmacopée de Dublin. Cette teinture, outre ses propriétés narcotiques, est un stimulant diaphorétique assez énergique.

GOUTTES NOIRES ANGLAISES (*Black Drops*). — Opium de Smyrne, 100 gram.; vinaigre distillé, 600 gram.; safran, 8 gram.; muscades, 25 gram.; sucre, 50 gram. Divisez l'opium; pulvérissez grossièrement les muscades et incisez le safran. Mettez le tout dans un ballon avec les trois quarts du vinaigre; faites macérer pendant dix jours, en agitant de temps en temps. Chauffez au bain-marie pendant une demi-heure; passez, exprimez fortement. Ajoutez sur le marc la quatrième partie du vinaigre; après vingt-quatre heures de contact, exprimez de nouveau à la presse. Réunissez le liquide, écoutez au premier produit, filtrez; ajoutez le sucre, et faites évaporer au bain-marie jusqu'à réduction à 200 grammes. La liqueur refroidie doit marquer environ 1,25 au densimètre (20° Baumé). La goutte noire, ainsi préparée, représente la moitié de son poids d'opium, ou le quart d'extrait d'opium; c'est-à-dire que 1 partie équivaut à 2 parties de laudanum de Rousseau et à 4 parties de laudanum de Sydenham.

Monneret a surtout employé les gouttes noires dans les affections gastro-intestinales, et principalement dans les névralgies de l'estomac. Les gastralgies qui ont le plus facilement cédé à l'emploi de ce moyen, sont celles qui tiennent à un état nerveux général; puis les gastralgies chloro-anémiques, qui sont accompagnées de tout le cortège habituel de cette dernière affection et qui débutent en même temps qu'elle, sont aussi heureusement modifiées par l'emploi quotidien des gouttes noires mêlées aux aliments ou associées aux ferrugineux, à l'époque où la surexcitation nerveuse de l'estomac est encore très-grande. On voit, sous l'empire de ce médicament, la digestion se faire plus facilement et sans douleurs, les

autres phénomènes nerveux, spécialement la céphalalgie, l'insomnie, les douleurs de l'estomac et du ventre, se dissipent; quelquefois même les selles devenir plus faciles et plus régulières.

» J'ai aussi, dit Monneret, dirigé avec avantage ce traitement contre certaines gastralgies qui paraissent tenir à un trouble purement nerveux de l'estomac. Des hommes livrés avec ardeur aux travaux de l'esprit, condamnés par leur profession à une vie sédentaire, en proie à des émotions morales rapides, ou profondes ou persistantes, se plaignent souvent de tiraillements gastriques, après et avant les repas. Le travail de la digestion s'accompagne chez eux de dyspepsie, et spécialement d'un sentiment de chaleur, d'ardeur épigastrique, de pyrosis, de céphalalgie et d'insomnie sympathique fort pénible. Ces accidents se dissipent souvent avec une promptitude assez grande, lorsqu'on administre au moment du repas, et suivant les règles que je tracerai plus loin, un certain nombre de gouttes noires anglaises.

» Leur efficacité est tout aussi grande dans les gastro-névroses liées à l'hystérie. J'ai observé, ainsi que tous les médecins qui ont porté leurs investigations sur ce sujet, que les médicaments antispasmodiques, si usités dans le traitement de cette maladie, que l'opium, la morphine et la codéine étaient souvent rejetés, d'une manière continue et invincible, chez un assez grand nombre de sujets tombés dans un état nerveux très-grave. On est alors fort embarrassé pour trouver un médicament qui soulage et que l'estomac veuille bien accepter. Les gouttes noires m'ont servi utilement dans plus d'une occasion de ce genre. Je me rappelle deux femmes hystériques qui sont restées longtemps couchées dans une de mes salles d'hôpital, et qui sont arrivées à ne plus pouvoir digérer l'eau glacée ni les boissons les plus douces et les plus variées, dont je fis successivement l'essai; les gouttes noires furent bien supportées, ramenèrent si bien les fonctions gastriques à leur état naturel, que les aliments furent digérés et que la santé ne tarda pas à revenir.

» Je fais prendre ordinairement les gouttes noires au déjeuner et au dîner, dans la première cuillerée de potage, à la dose de deux gouttes chaque fois. Si les effets sont nuls ou trop faibles, on porte assez rapidement, mais graduellement, les doses à huit, douze et seize gouttes par jour. Il faut toutefois que le praticien sache que les gouttes noires jouissent d'une grande énergie, et que la plupart des malades, les femmes surtout, sont très-sensibles à l'action de quatre à six gouttes; chez d'autres, les doses peuvent être élevées. L'habitude émousse assez promptement la susceptibilité des malades; il est utile d'être prévenu de cette condition, commune du reste à un grand nombre de préparations d'opium, afin d'augmenter graduellement les doses. Je les donne aussi dans une cuillerée d'eau sucrée, ou mieux encore sur du sucre que le malade fait dissoudre dans la bouche avant de commencer son repas. Je ne les ai jamais conseillées lorsque les aliments ont été introduits dans la cavité gastrique; je ne puis dire quels en seraient les effets.

» Lorsqu'on donne les gouttes noires suivant les règles que je viens de tracer et contre les douleurs gastralgiques qui se manifestent pendant

la durée de la chymification et longtemps après, on observe une diminution notable des douleurs, plus rarement leur disparition complète aux premières doses. Il est même assez fréquent de voir les malades n'éprouver quelque soulagement que trois à quatre jours après que le traitement a été commencé et quand les doses ont été déjà portées assez haut (12 à 18 gouttes). Cependant je les ai vues souvent réussir à la première dose. On a la certitude que les effets sont salutaires quand les aliments ne provoquent plus de douleurs ni de tiraillements, quand ils cessent d'être vomis, et surtout quand la sécrétion gazeuse diminue ainsi que la constipation. Il ne faut pas toujours s'attendre à voir les selles revenir faciles et naturelles; quoique j'aie noté cet effet dans des cas assez nombreux où les gouttes noires ont réussi, j'en ai également observé d'autres où les selles sont restées rares, malgré le rétablissement complet des fonctions gastriques. C'est surtout dans les gastro-névroses, accompagnées de gastralgie, que la cessation du spasme intestinal peut déterminer un pareil résultat.

» Les gouttes noires peuvent être données aussi à jeun, de très-bonne heure, sur du sucre ou dans une cuillerée d'eau, dans l'intervalle des repas, le soir, enfin lorsque la gastralgie reparaît. »

SIROP D'OPIMUM. — Extrait d'opium, 2 grammes; eau distillée, 8 gram.; sirop de sucre, 990 grammes. Faites dissoudre à froid l'extrait dans l'eau distillée; filtrez, et mélangez la dissolution avec le sirop. 20 grammes de ce sirop contiennent 0,04 (quatre centigrammes) d'extrait d'opium. Fréquemment employé dans les potions à la dose de 20 à 30 gr. Le sirop de *Karabé* s'obtient en ajoutant à 100 grammes de sirop d'extrait d'opium, 0,50 (cinquante centigrammes) d'esprit de succin.

SIROP DIACODE. — Extrait d'opium, 50 centigrammes; eau distillée, 4 grammes 50 centigrammes; sirop de sucre, 995 grammes. Faites dissoudre l'extrait d'opium dans l'eau distillée, et filtrez la dissolution, que vous mêlerez avec le sirop. 20 grammes de ce sirop contiennent 0,04 (un centigramme) d'extrait d'opium. Ce sirop remplace le sirop de pavot blanc du précédent codex; il présente l'avantage d'être toujours constant dans sa composition et ses effets.

SIROP NARCOTIQUE CONTRE LA COQUELUCHE. — Sirops d'extrait d'opium, d'ipécacuanha, de quinquina jaune au vin, aa p. ég.; mêlez. J'ai vu ce sirop produire de très-bons effets sur la fin des coqueluches ou des bronchites; on en prescrit aux enfants de trois ans une cuillerée à café le matin, autant à midi, autant le soir.

TABLETTES D'OPIMUM. — Extrait d'opium, 1 p.; sucre, 64 p.; mucilage, q. s. F. s. a. des pastilles de 30 centigr. (Inusitées.)

POUDRE DE DOWER (poudre d'ipécacuanha opiacée). — Poudre de sulfate de potasse, de nitrate de potasse, aa 40 grammes; poudre d'ipécacuanha, de réglisse, aa 10 grammes; extrait d'opium sec et pulvérisé, 10 gram. Faites sécher exactement toutes les poudres à l'étuve, et mélangez-les

avec le plus grand soin. Cette poudre doit ses propriétés à l'opium et à l'ipécacuanha. On la prescrit dans les bronchites, dans les rhumatismes, à la dose de 20 à 60 centigrammes. C'est un remède fréquemment employé. Cette formule, consacrée par notre Codex, donne une poudre deux fois plus active que celle employée en Angleterre.

PULVIS CRETÆ AROMATICUS CUM OPIO. (*Brit. Pharm.*) Poudre de craie aromatique, 276 grammes 40 centigr.; opium en poudre, 7 gr. 09 cent. PULVIS IPECACUANHÆ CUM OPIO. PULVIS IPECACUANHÆ COMPOSITUS. (*Brit. Pharm.* — *Pharm. Bav.* — *Boruss.* — *Norv.*) Poudre d'ipécacuanha, 14 gram. 17 centigr.; poudre d'opium, 14 gram. 17 centigr.; poudre de sulfate de potasse, 113 gram. 40 centigr. PULVIS IPECACUANHÆ OPIATUS. (*Pharm. Germ.*) Poudre d'opium, 1 gram.; poudre d'ipécacuanha, 1 gr.; poudre de suc de lait, 8 grammes.

PILULES DE CYNOGLOSSE OPIACÉES. — Extrait d'opium, 10 grammes; poudre de semences de jusquiame, 10 grammes; poudre d'écorce de racine de cynoglosse, 10 grammes; poudre de myrrhe, 15 gram.; poudre d'oliban, 12 grammes; poudre de safran, 4 grammes; poudre de castoréum, 4 grammes; sirop de miel, 35 grammes. L'écorce de racine de cynoglosse et les semences de jusquiame pouvant difficilement être pulvérisées séparément, prenez un quart en sus de ces deux substances, faites-les sécher à l'étuve, pilez-les ensemble pour en retirer 20 grammes de poudre que vous ajouterez à celles des autres substances. D'autre part, faites liquéfier au bain-marie l'extrait d'opium dans le sirop de miel; ajoutez-y, dans un mortier de fer, toute la poudre, et formez du tout une masse homogène, que vous conserverez dans un pot fermé. On la divise au besoin en pilules de 20 centigrammes, dont chacune contient 0,02 (deux centigrammes) d'extrait d'opium, et autant de poudre de semences de jusquiame. Ces pilules s'administrent très-souvent, ou pour calmer les douleurs, ou pour procurer le sommeil. On prescrit ces pilules de cynoglosse toutes les fois qu'on veut employer l'opium à faible dose à l'intérieur.

THÉRIAQUE. — Je donnerai le détail de toutes les substances dans le livre II, art. ELECTUAIRE.

Faites avec toutes ces matières (la térébenthine) le miel et le vin exceptés), une poudre composée: c'est la *poudre thériacale*. Mettez dans une bassine la térébenthine, liquéfiez-la à une douce chaleur; ajoutez-y assez de *poudre thériacale* pour la diviser exactement. D'autre part, faites fondre le miel à une douce chaleur; versez-le encore chaud et peu à peu dans la bassine pour délayer le premier mélange; ajoutez petit à petit le reste des poudres, et la quantité de vin d'Espagne nécessaire pour donner à la masse la consistance d'une pâte un peu molle; quand le mélange sera bien homogène, conservez-le dans un pot; au bout de quelques mois, remettez la thériaque dans un mortier, et broyez-la de nouveau pour la bien diviser. 4 grammes de thériaque contiennent presque exactement 5 centigr. d'opium brut, qui équivalent à 2 1/2 centigr. d'extrait